

Contrat de Réserve de Saillie 2024 - IAC

vendeur : Haupt- und Landgestüt Marbach
D-72532 Gomadingen – Marbach, Allemagne
tél. : 00 49/73 85/96 95-0
www.gestuet-marbach.de

Centre d'Insémination du Haras d'Etat de Marbach :
EU-Besamungsstation Offenhausen
Haupt- und Landgestüt Marbach
Klosterhof 8
D-72532 Gomadingen-Offenhausen
tél. : 00 49/73 85/9 68 42-0

acquéreur : nom : prénom :
Adresse :
.....
téléphone : portable :
e-mail :

contact en France :
Sabine Mottet, portable : 06 84 01 78 01
e-mail : contact@sabinemottet-sportperde.com

choix de l'étalon : **ICARE d'OLYMPE AA**
né en 1996 de Feticheur AA x Impulsif AA

tarif de saillie : 350 Euros HT + 5,5 % TVA = 369,25 Euros TTC en IAC
= une dose de 8 paillettes

nombre de doses de saillie commandées :

date souhaitée pour la livraison de la semence :

La saillie est destinée pour la jument suivante :

nom : n° SIRE :

race :

robe : née :

père : mère : (par)

Adresse du centre d'insémination à laquelle la semence doit être livrée :

.....
.....
.....

Nom, adresse, téléphone du vétérinaire qui insémine la jument :

.....

personne à contacter pour la réception de la semence :

.....

..... tél. : portable :

frais : 350,00 Euros HT + 5,5 % TVA = 369,25 Euros TTC
= une dose de 8 paillettes à la réservation
plus 20,00 Euros HT = 24,00 Euros TTC
pour le remplissage du container de transport avec de l'azote
plus 42,00 Euros HT = 50,40 Euros TTC pour le certificat vétérinaire
plus une caution de 200 Euros pour un container de transport
du Haras d'Etat de Marbach.
Dès le retour de ce container de transport par la Poste,
la caution sera remboursée.
L'éleveur peut aussi envoyer son propre container de
transport qui sera rempli et renvoyé en France.
plus ?? Euros pour un transport IAC
par un transporteur spécialisé

L'éleveur n'a pas le droit de donner ou vendre les paillettes IAC à une tierce personne. L'éleveur n'est pas propriétaire des paillettes IAC non utilisées. Si une autre jument est inséminée avec ces paillettes IAC qui restent ou si la jument citée dans ce contrat de saillie est inséminée avec des paillettes IAC qui restent dans une année plus tard, le tarif de la saillie doit être réglé à nouveau.

Le présent contrat n'autorise pas le recours à l'ICSI (Injection Intracytoplasmique de Spermatozoïde), la congélation d'embryons ou toute autre technique différente de la méthode d'insémination artificielle « classique ».

Icare d'Olympe AA est approuvé pour la race DSP, pour Hanovre, pour Trakehner, pour la race SF et pour l'AA. Icare d'Olympe AA est un étalon labellisé « Anglo Arabe ».

Dans quel stud-book le foal sera inscrit ?

Compte tenu du prix de saillie favorable pour l'éleveur, le Haras d'Etat de Marbach demande à l'éleveur de prendre en charge les frais SIRE (édition d'une carte de saillie et contribution pour le stud-book Selle Français et la part variable suite à la naissance d'un foal (selon inscription en SF, en OC ou en AA)).

Le transport de la semence IAC est effectué par un transporteur spécialisé. La durée du transport est d'environ deux jours, pas de livraison le week-end, ni les jours fériés. Les frais de transport seront facturés séparément et sont à régler avant l'envoi. Toutes les précautions seront prises pour que le transport se passe dans de bonnes conditions. Le Haupt- und Landgestüt Marbach n'est néanmoins pas responsable d'un accident qui pourrait arriver pendant le transport de la semence. La réservation de la saillie est prise en compte dès la réception du contrat de saillie dûment rempli et signé et après le règlement du tarif de la saillie plus les frais du transport.

Les règlements doivent être effectués par virement bancaire sur le compte suivant :

Haupt- und Landgestüt Marbach

Deutsche Bundesbank / Filiale Reutlingen
Kontonummer (numéro de compte bancaire) : 640 015 04
BLZ 640 000 00
BIC : MARKDEF1640
IBAN : DE 2 4 6 4 0 0 0 0 0 0 0 0 6 4 0 0 1 5 0 4

Ust-Id-Nr. : DE 147 174 169

Fait à

le

l'acheteur :
(porter la mention « lu et approuvé »)

le vendeur :